

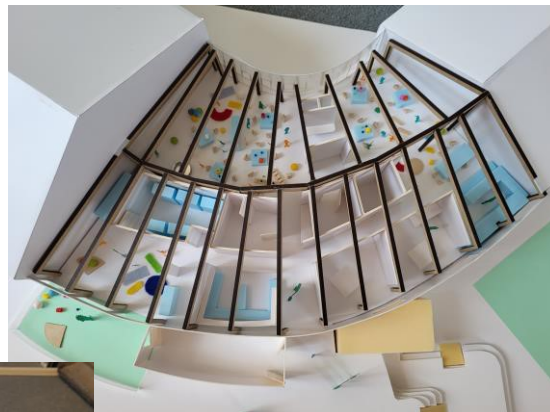
Vuffl'infos



INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Future crèche à Vufflens-le-Château

Le projet crèche prend peu à peu forme. Le permis de construire a été délivré cet été et nous vous présentons déjà la maquette avec l'ensemble des espaces de vie. L'espace disponible entre la salle de gym et le collège permet de prévoir davantage de places, soit 2 groupes de nurserie (enfants de 0 à 18 mois) et 3 groupes de trotteurs et/ou grands (18 mois à 4 ans), avec un total d'environ 35 places possibles. La crèche devrait pouvoir être opérationnelle début août 2023 avec une ouverture des inscriptions à partir de fin janvier 2023.



Rubrique « Energie »

Des déchets organiques pour produire de l'énergie

L'entreprise Ecorecyclage à Lavigny récupère les déchets organiques des communes affiliées afin de produire du biogaz et du compost.

Pour l'année 2021, 96,85 tonnes de déchets organiques ont été récoltés sur le territoire de la commune de Vufflens-le Château. Cela représente 111,32 kg de déchets organiques par habitant, une valeur encourageante puisque bien supérieure à la moyenne de 74 kg par habitant des communes affiliées à Ecorecyclage. Bravo aux vufflanaïses et aux vufflanaïses pour ce beau résultat dans le cadre du tri des déchets.

Grâce à la valorisation de ces déchets en biogaz et compost, les citoyens de Vufflens-le-Château ont contribué à préserver :



Bilan des subventions énergie 2021

En 2021, 44 demandes de subventions ont été soumises à la Municipalité dans le cadre du règlement sur le fonds communal pour encourager les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Le versement du subside n'intervient qu'une fois les travaux réalisés, sur présentation des factures.

Pour l'année 2021, CHF 26'453.- de subsides ont été versés après l'achat de 17 vélos à assistance électrique, 5 poses de panneaux solaires photovoltaïques, 3 améliorations thermiques, 2 poses de pompes à chaleur et un examen thermographique.

A la recherche d'un préposé releveur des compteurs d'eau

Monsieur Edmond Piguet, de Vufflens-le-Château, officie depuis de nombreuses années en tant que préposé releveur des compteurs d'eau. Et tout un chacun s'est habitué à le voir sonner à la porte au début du mois de décembre. Il souhaite cependant arrêter et nous lui adressons un tout grand merci pour cette tâche accomplie avec soin durant toutes ces années.

L'AVM (Association intercommunale pour l'alimentation en eau potable du Vallon de la Morges) est à la recherche d'un nouveau préposé releveur des compteurs d'eau sur le territoire communal de Vufflens-le-Château.

A la fin du mois de novembre, le préposé reçoit de la part de l'AVM un classeur comportant le nom, prénom, adresse du propriétaire, ainsi que l'index d'eau de l'année précédente et la consommation d'eau. Durant la période allant du 1^{er} au 15 décembre de l'année en cours, il s'agit de relever le nouvel index des quelques 250 compteurs de la commune, et le tour est joué. Le préposé releveur reçoit ensuite CHF 6.- par compteur relevé.

En cas d'intérêt, merci de vous adresser à Monsieur Yves-Alain Falcy, municipal de l'eau potable.

Avis aux propriétaires de chiens

En ce qui concerne l'hygiène de vos animaux, l'article 56, alinéas d) et e) du règlement de police de Vufflens-le-Château précise :

Article 56 – Les détenteurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures utiles pour empêcher ceux-ci :

- d) de gêner le voisinage, notamment par leurs cris et leurs odeurs,
- e) de salir la voie publique et ses abords ou alors de procéder au nettoyage. Les détenteurs d'animaux qui ramassent immédiatement les souillures ne sont pas punissables.

Plusieurs poubelles Robidog ont été disposées sur le territoire communal afin de récupérer les sacs à crottes et sont régulièrement vidées par les soins de David Christin, notre employé communal.

Par respect pour les concitoyens ainsi que pour les exploitants des domaines viticoles, arboricoles et agricoles de notre commune, nous remercions d'ores et déjà les propriétaires de chiens de faire le nécessaire afin de récupérer consciencieusement les crottes de leur animal de compagnie et de les déposer uniquement dans les poubelles Robidog prévues à cet effet.



Radar dans le village

Notre radar préventif a été posé au bord du chemin de la Rochette en face de l'école durant le mois de novembre et le long de la route du village durant le mois de décembre de l'année passée. Les informations recueillies par cet outil de prévention sont purement statistiques. Il enregistre la vitesse du véhicule le plus rapide sur des périodes de 30 minutes et le nombre de véhicule durant ce laps de temps. Le radar n'enregistre que la vitesse, il ne fait pas de photos, ni ne répertorie les plaques minéralogiques.

Au chemin de la Rochette

Dans le sens de la descente, devant le collège le radar a enregistré en 2 semaines 144 dépassements de la vitesse autorisée, soit 30km/h à cet endroit. Sur 438 véhicules au total, 25 voitures roulaient à 50km/h. Au même endroit dans le sens de la montée, 4% des véhicules roulaient au-dessus des 30km/h autorisés. Ce qui représentait 1/3 du total des véhicules.

Nous regrettons que trop de véhicules ne limite pas assez leur vitesse à proximité de l'école de notre village.

Sur la route du Village

A la hauteur du chemin des Jonquilles, en direction de Bussy-Chardonney, nous avons constaté que 25 véhicules roulaient à une vitesse supérieure à 50km/h (2%). Au même endroit, en direction de Morges, uniquement 2 véhicules ont dépassé la vitesse autorisée.

Un peu plus haut, à la hauteur du chemin de Sorecort en direction de Bussy-Chardonney, 3 véhicules ont roulé en excès de vitesse. Par contre, en direction de Morges, 2% des véhicules ont roulé à une vitesse supérieure aux 50km/h autorisés. Un véhicule a même été « flashé » à 73km/h.

Nous constatons, que selon la direction, les chicanes permettent de ralentir le trafic sur ce long bout droit et la Municipalité s'en réjouit.

Et qu'a fait la Police ?

Pour conclure, nous pouvons vous informer que le 9 novembre 2021, entre 15h15 et 16h50, la Gendarmerie a réalisé à l'entrée du village côté Morges des contrôles de vitesse sur 117 véhicules et aucune infraction n'a été constatée.

Décisions diverses de la Municipalité durant le 1^{er} semestre 2022 :

La Municipalité a décidé entre autres de :

- Accorder un soutien financier aux sociétés sportives et culturelles suivantes dans lesquelles des jeunes de moins de 18 ans de la Commune sont inscrits (forfait de CHF 50.-/par jeune de Vufflens)
 - CHF 350.- au Club d'art martiaux Zen Do Ryu à Morges
 - CHF 100.- au JSP Morget (Jeunes sapeurs pompiers)
 - CHF 250.- au FC Forward Morges
 - CHF 100.- au Forward HC Morges
 - CHF 400.- à Morges Natation
 - CHF 200.- à l'École de cirque Coquino
 - CHF 300.- au Morges St-Prex Devils Basketball
 - CHF 50.- au Club Nautique Morgien
 - CHF 100.- à Les Arts en scènes, Ateliers théâtre & arts plastiques
 - CHF 100.- au Curling Morges
- Accorder un soutien financier de
 - CHF 200.- à l'Abbaye de Villars-sous-Yens
 - CHF 200.- à Expo Pied du Jura
- Baisser de 90% la puissance électrique des candélabres, ce qui correspond à une diminution de 50% de la luminosité de 00h00 à 05h00.



- Valider la participation de la Commune de Vufflens-le-Château à la réfection du sentier de la Morges à hauteur de CHF 5'000.- et de répartir les frais annuels d'entretien au prorata du nombre de kilomètres par commune.
- Mme Sylvie Nussbaum a repris le dicastère de la police depuis le 1^{er} mars 2022.
- Procéder à la désaffectation de 10 tombes à la ligne
- Parrainer la Fête du Dahlia 2022 par un massif d'un montant de CHF 200.-.
- Accepter de classer aux monuments historiques la cloche de 1281 ainsi que l'église.

LE CONSEIL GÉNÉRAL EN BREF

Prochaines séances du Conseil général en 2022

Les 31 octobre et 5 décembre 2022 à 20h15.

Devenir membre du Conseil général, pourquoi pas ?

Saviez-vous que toute citoyenne ou tout citoyen ayant le droit de vote au niveau communal peut faire partie du Conseil général de notre Commune ? Il suffit d'en faire la demande à son Président et de se faire assermenter lors d'une séance du Conseil.

Le Conseil général est l'organe législatif communal. Il est composé d'environ 65 membres qui sont convoqués 4 fois par année. Lors de ses séances, le Conseil examine les différents préavis soumis par la Municipalité, approuve le rapport de gestion, les comptes annuels et le budget du ménage communal. Des commissions permanentes ou ad hoc passent préalablement en revue les différents préavis et préparent un rapport détaillé à l'intention du Conseil.

Un tel organe ne peut fonctionner qu'avec l'apport des compétences des citoyens de la Commune qui proviennent de différents horizons. Ils peuvent ainsi mettre leur savoir-faire à disposition de la Commune et, en retour, bénéficier d'une expérience relative au fonctionnement et à la gestion d'une Commune. Les conseillers peuvent également participer au bureau du Conseil en tant que scrutateur. Ceci leur permet de découvrir comment se déroule une votation fédérale ou cantonale, ou encore une élection. Finalement, le Conseil général est un bon moyen de se tenir informé sur le développement de la Commune et d'étendre son réseau de connaissances au travers de moments de convivialité.

Etes-vous intéressé à faire partie du Conseil ? Avez-vous des questions ? M. Philippe Stalder, Président du Conseil, se tient à votre disposition. 077 482 65 25 – stalder-warth@bluewin.ch.

Annonce des conseillers généraux aux séances du Conseil général

Tout conseiller doit annoncer son absence pour les séances auxquelles il ne pourra participer. Dans la pratique, sont acceptées les annonces via un autre conseiller présent au Conseil avant l'appel, un appel, un SMS ou un courrier au Président, M. Philippe Stalder.

Démission du Conseil général

Tout membre peut présenter sa démission en cours de législature. Un courrier à l'intention du Président est nécessaire.

Décisions du Conseil général

Séance du 4 avril 2022

- Autoriser la Municipalité à entreprendre la construction d'une crèche avec un emprunt de CHF 840'000.- et un prêt de la Commune de Chigny de CHF 360'000.-.

Séance du 27 juin 2022

- Adoption des comptes 2020 qui font apparaître un excédent de produits de CHF 96'900.-.
- Approbation du rapport de la Municipalité au Conseil général sur la gestion de l'année 2021.
- Octroi d'un crédit de CHF 66'300.- pour le remplacement d'un tronçon du collecteur « Ceinture-Est ».
- Approbation du plan d'affectation de la parcelle 283.



- Octroi d'un crédit de CHF 80'000.- pour la construction du Pont de Vualliemey (entre Vufflens-le-Château et Vaux-sur-Morges).
- Approbation de la révision des statuts de l'ERM (Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne)

Prochaines votations cantonales et fédérales en 2022

25 septembre. La votation du 27 novembre est annulée.

Horaire du bureau de vote

Le bureau de vote est ouvert le dimanche de 10h00 à 11h00. Le dernier relevé de la boîte aux lettres réservée aux votes par correspondance est également fait à 11h00.

AGENDA

Journée de Commune	Dimanche 11 septembre 2022
Repas EPP	Mercredi 21 septembre 2022
Table fleurie	Vendredi 23 septembre 2022
Repas EPP	Mercredi 19 octobre 2022
Table fleurie	Vendredi 28 octobre 2022
Concerts La Chanson Française	Vendredi 28 et samedi 29 octobre 2022
Conseil général	Lundi 31 octobre 2022 à 20h15
Repas EPP	Mercredi 16 novembre 2022
Table fleurie	Vendredi 25 novembre 2022
Conseil général	Lundi 5 décembre 2022 à 20h15
Repas EPP	Mercredi 21 décembre 2022
Fenêtres de l'Avent	Décembre 2022
Apéro de Noël	Mercredi 21 décembre 2022
Table fleurie	Vendredi 16 décembre 2022
Repas EPP	Mercredi 18 janvier 2023

Repas «Et Pourquoi Pas» : inscriptions auprès de Mme Elizabeth Uldry (079 446 95 64) ou du Pasteur Sandro Restauri (021 331 56 77). **Les repas se déroulent à la salle de la paroisse.**

Table fleurie : inscription auprès de Mme Mireille Lugrin au 079 415 92 03 (48h à l'avance). Les repas se déroule au chemin du Carolet 2.

SOCIÉTÉS LOCALES - PRÉSIDENTS

Chœur d'hommes "La Concorde"	M. Bertrand Cornut	079 342 61 30
Responsable Gym-dames	Mme Josette Piguet	021 801 99 63
Groupe de badminton	Mme Odile Criblez Gruaz	079 831 43 51
Association du Marché artisanal	M. Thierry Chollet	021 801 51 81
La Chanson Française	M. Alexandre Fellrath	078 947 57 04
Association des parents d'élèves de Vufflens-le-Château et environs (APEVE)	Mme Valérie Wehrli Schenk	079 513 87 52
Jeunesse (Société actuellement inactive)	M. Benoît Delay	079 566 06 44



LA VIE VILLAGEOISE

Sortie des aînés 2022

Après son annulation en 2020 et son report en 2021 pour cause de pandémie, la traditionnelle sortie des aînés de Vufflens-le-Château a pu enfin avoir lieu normalement durant le joli mois de mai.

Rendez-vous a donc été pris avec trente-huit aînés ce jeudi 19 mai à 8h00 sur la Place du Village pour une sortie qui va nous emmener dans le canton de Fribourg, avec de belles visites à la clé et une incursion dans la gastronomie locale, pas des plus légères ! Le soleil est lui aussi au rendez-vous.

Notre car nous dépose à l'entrée du beau village de Gruyères. Après un café et sa crème de Gruyères accompagnés de viennoiseries à l'Hôtel de la Fleur de Lys, nous profitons de traverser ce village d'un autre temps pour rejoindre le Château de Gruyères avant l'arrivée des visiteurs. Le parcours fléché nous permet de découvrir les coins et recoins de ce magnifique Château, ainsi que son histoire.



Après l'effort, le réconfort ! Il est en effet temps de nous sustenter à l'Hôtel de la Fleur de Lys. Le régime sera pour un autre jour, puisque la salade mêlée est suivie d'une délicieuse fondue moitié-moitié, puis d'une meringue double crème, le tout accompagné d'un excellent vin de la réserve du Château de Gruyères.

Nous rejoignons ensuite le car pour nous diriger vers la Maison Cailler à Broc afin de nous plonger dans le monde du chocolat. Le circuit interactif nous permet de découvrir son histoire, des aztèques aux dernières innovations. La visite se termine avec une agréable dégustation de chocolats.

Et c'est avec de jolis souvenirs et le ventre bien rempli que nous rentrons à Vufflens-le-Château vers 18h00.



Marché artisanal - Le 18 juin, Jean Rosset était de la partie

Adieu, ça joue ou bien ?

De bleu ! L'organisation de ce 19^{ème} marché artisanal était réglée comme une horloge. Faut dire que les artisans ont dû schader pour installer leurs stands avant qu'il ne fasse une tiaffe d'enfer. Te tchieu pas le temps de pétoouiller !

Après deux ans sans, v'là t'y pas qu'on pouvait enfin se tchuffer. Euhhhh, mais ce monde sur la place avec tous ces mouflets venus chanter. C'té bien beau, j'en avais la larme à l'œil.

Pas de Bancomat à Vufflens, mais t'inquiète, pas besoin de sortir ton gniaf, y avait Twint cette année comme nouveauté à la caisse du marché.

Le loto à la beuse c'est toujours bonnard et pas moyen de frouiller, tu peux pas savoir où la Marguerite va poser sa beuse.



T'as vu c't'équipe du cirque Coquino ? Te Tchieu z'ont pas chômé, pas le temps de se royaumer. Toute la journée sous le Dian ils ont animé. Même le soir.

A la Balle tu pouvais t'envoyer quelques schlouks d'une excellente bière artisanale, de quoi te prendre une bonne agnafée. Y'en a qui ont bien pédzè.

L'aprèm's avec c'tte tiaffe qu'il a fait, c'té bien calme, les gens ont dû filer au bordu et goger dans le lac.

Pas sûr que d'manger des raclettes avec le cagnard qu'il faisait encore à 18h30, c'était l'idée du siècle. Mais au final ça passe toujours une bonne raclette.

Le stand crêpes a pété la baraque et en a vendu une épéclée.

Le lendemain il a ça fallu poutser pour que la place du village soit rendue nickel chrome.

Le marché a été réduit pour cette année, mais renquillera pour 2023. On doit être un peu roillés car c'est une sacrée organisation. Alors si ça te dit técol et que tu as de l'accouet, inscris-toi comme bénévole pour notre 20^{ème} édition l'année prochaine en nous écrivant à c'tte adresse mail ***marchedevufflens@gmail.com***

En attendant le Comité te dit Tchô bonne.



La salle de paroisse, un lieu de vie et de convivialité

La paroisse réformée de Saint-Prex-Lussy-Vufflens a le privilège de pouvoir compter sur de beaux espaces et bâtiments, mis gracieusement à disposition par les communes de Vufflens et Chigny, toutes deux propriétaires et responsables des lieux. Tout d'abord, le temple de 1864, sis au milieu du village, et dont les cloches ont bénéficié des travaux de restauration en 2019. Et une agréable salle de paroisse non loin de là, aménagée avec soin par les communes.



Reconnaissante aux communes pour ces lieux de vie, la paroisse y organise toutes sortes de rencontres au fil de l'année. En plus des cultes du dimanche (un par mois normalement) et de la catéchèse des adolescents, elle tient ses désormais traditionnels repas communautaires appelés « Repas EPP », (Et Pourquoi Pas ... y participer). Ils ont lieu le troisième mercredi du mois à midi, à la salle de paroisse.

D'autre part, depuis ce dernier printemps, la paroisse et son groupe ÉcoEglise organisent également des Éco-café, c'est-à-dire des temps d'échange autour d'un café ou d'un thé, pour aborder des questions d'écologie et de sauvegarde de la création. Ainsi, deux éco-café ont été organisés au mois de juin et ceux-ci vont reprendre dès cet automne, au rythme d'une fois tous les deux mois.

En alternance à ces Éco-Café, le groupe propose des Éco pique-nique qui auront lieu quant à eux entre 11h et 13h avec un pique-nique, toujours à la salle de paroisse. Lors de chaque rencontre, une personne engagée sur le terrain sera invitée pour parler de son expérience en la matière et entrer en discussion avec les participants. Ces rencontres sont bien sûr ouvertes à toute la population, sans distinction d'âge ni d'appartenance religieuse.

Le Journal Réformés, dans ses pages paroissiales, donne les indications nécessaires chaque mois et les rendez-vous sont mentionnés sur la page d'accueil du site de la paroisse. Pour de plus amples informations, contacter madame Elizabeth Chollet, au 021 801 51 81, membre du groupe Eco-Eglise, habitante du village ou un des ministres de la paroisse.



La Concorde

Le chœur d'hommes La Concorde avec le spectacle « le fantôme au chapeau » a fait son grand retour avec 4 soirées pleines d'émotion vers mi-mai qui a fait le bonheur du public venu nombreux.



Famille Ravet

A fin juillet 2022, après 33 années de service, l'Ermitage restaurant gastronomique très réputé en Suisse et dans le monde, a fermé ses portes. Un tout grand et chaleureux merci à la famille Ravet, qui aura fait connaître notre magnifique village et les vins de notre région très loin à la ronde.





La Vufflantine en camp de Pâques

C'est durant la deuxième semaine des vacances de Pâques que la Vufflantine a proposé un camp pour ses enfants.

Organisé autour du thème de la nature et des émotions, celui-ci a été ponctué de pique-niques, balades et différents jeux. Bien évidemment, l'habituelle chasse aux oeufs a suivi l'atelier « peinture sur oeufs ».

Les enfants ont eu l'occasion de câliner les animaux de la ferme avant de confectionner leur propre petit pain. Ils nous ont raconté leur ressenti à l'aide de cartes imagées, ont créé leurs souvenirs en pâte à sel et se sont surpassés au travers de divers jeux inspirés des traditionnelles kermesses villageoises.

En conclusion, c'est le coeur rempli de jolis moments partagés avec eux que la Vufflantine se réjouit de vous en proposer davantage !



Du nouveau à Vufflens-le-Château

Pour promouvoir et pérenniser des spectacles dans notre village, une association a vu le jour : La Chanson Française.

Ainsi, suite à « Hommage à Georges Brassens » en 2021, « La tendresse... en chansons » nous fera découvrir, cet automne, des artistes jeunes, en tout cas d'esprit..., soit :

Milla Besson

Artiste valaisanne de 20 ans. Passionnée de littérature et de poésie, Milla Besson est étudiante en arts visuels, auteur et compositrice de chansons.

Marc Aymon

Passionné de rencontres, de voyages et d'art, Marc Aymon est l'auteur de cinq disques. Ses chansons ont voyagé dans le monde entier et il a donné de nombreux concerts et participé à plusieurs festivals prestigieux, dont le Paléo Festival de Nyon en 2006 et 2013.



Véronique Thélin

Accompagnée de son piano, Véronique Thélin nous confie ses aventures d'étudiante, d'enseignante et de musicienne/comédienne en invitant le public dans différents univers musicaux.

Sarlo & Albert Chinet

Après une dizaine d'albums, un prix Brassens, un million de kilomètres et quatre enfants, Sarlo nous revient avec son fils Albert Chinet. Il en ressort un opus où se superposent l'écriture d'un auteur cabossé et la fraîcheur d'un producteur talentueux, baignant dans un amour réciproque inconditionnel.

Deux concerts auront lieu **les vendredi 28 et samedi 29 octobre 2022** et nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous y croiser.

Plus d'informations sur le site www.lachansonfrancaise.ch

Les réservations sont ouvertes et les tables attribuées au fur et à mesure.

Si vous souhaitez participer à ce projet en devenant membre de l'association, ou pour toute demande d'information, merci de contacter : administration@lachansonfrancaise.ch

Si vous souhaitez donner un coup de main, vous êtes le bienvenu : benevole@lachansonfrancaise.ch

A tout bientôt !

INFORMATIONS DIVERSES

Plateforme Info Seniors Vaud

Info Seniors Vaud est un service gratuit et confidentiel à disposition des seniors vaudois dès 60 ans et de leurs proches pour toute question concernant la vie à la retraite.

C'est une aide précieuse pour les questions ayant trait aux domaines suivants :

- Habitat & sécurité : Les différentes options concernant l'habitat lorsque le maintien à domicile devient difficile ou n'est plus envisageable
- Assurances sociales : Toutes les questions liées aux assurances sociales lors de la préparation ou de l'arrivée à la retraite
- Santé, prévention & participation sociale : Se maintenir en forme, participer à différentes activités, être soutenu en matière d'addiction ou d'endettement
- Maintien à domicile : Les informations utiles pour recevoir les aides et soins nécessaires à domicile (repas, aide au ménage et à la toilette, service de relève aux proches aidants, etc.
- Questions juridiques : Savoir à qui s'adresser pour des questions relatives à la succession, aux curatelles, etc.
- Dispositions personnelles : Pour décider soi-même des dispositions à prendre en cas de perte de discernement, des directives anticipées ou un mandat pour cause d'inaptitude peuvent être rédigées

Contact : Info Seniors Vaud, Pl. de la Riponne 5, 1005 Lausanne, 021 641 70 70
info@infoseniorsvaud.ch, <https://infoseniorsvaud.ch/>

Fondation Pro-XY – Fondation suisse pour les proches aidants

En Suisse, près de 20% de la population est proche aidante et 60% travaillent. Le temps consacré à un proche impacte l'équilibre entre sphère professionnelle et privée. Pour les soutenir, la fondation Pro-XY, active dans le district de Morges-Cossonay depuis 2006 leur propose du conseil et de la relève auprès de leurs proches aidés sous la forme de présences, d'accompagnement, de préparation et prise de repas, de sorties et de veilles.

Le proche aidé vit un temps de partage centré sur lui et à son rythme. Le proche aidant peut ainsi se ressourcer en sachant que son proche vit un bon moment. Cela contribue à un équilibre dans leur relation et favorise un maintien à domicile de qualité.

Pour qui ?

Vous avez la charge d'un proche, parent, ami ou voisin en âge AVS et avez besoin d'être soulagé, l'antenne de Morges-Cossonay vous propose l'aide nécessaire durant quelques heures au rythme de vos besoins.



Par qui ?

20 intervenants, habitant le district de Morges-Cossonay, encadrés par une coordinatrice régionale, ont à cœur de consacrer du temps pour accompagner les personnes. Leur expérience et leur empathie donnent vie aux présences auprès des proches aidés. Formés en interne, ils agissent de manière professionnelle en respectant les spécificités de chacun, tant sur le plan physique et émotionnel, que sur le plan spirituel, culturel et social.

Comment faire appel à Pro-XY ?

Il suffit d'appeler la coordinatrice régionale (079 211 75 63). Elle sera à l'écoute de vos soucis et attentes et réfléchira avec vous et votre proche aux solutions possibles, en collaboration avec les autres organismes de maintien à domicile.

Combien ?

Les bénéficiaires participent à raison de 22.-frs/heure de jour et de 38.- frs/heure de nuit. Les dons et subventions faits à la fondation couvrent la différence avec le coût réel de la prestation.

La coordinatrice se tient à votre disposition pour vous informer sur les aides cantonales à disposition.

Contact : Fondation Pro-XY, Antenne Morges-Cossonay, Laurence Thueler, 079 211 75 63
morges-cossonay@pro-xy.ch, www.pro-xy.ch.

Parents-taxis, non merci ! (extrait du journal TCS #9 sept. 2022 pages 11-19)

De nombreux parents conduisent leur progéniture en voiture à l'école et mettent ainsi en danger d'autres enfants. Un problème récurrent et particulièrement complexe que soulève le Touring Club, le plus grand club d'automobilistes de Suisse, dans son dernier magazine dont le tirage total est de plus d'un million d'exemplaires.

En Suisse romande 30% des élèves se font conduire à l'école par les parents. Le TCS relève que le trajet scolaire est en principe sûr (« Nous pouvons relever que le trajet scolaire est très sûr sur le territoire de Vufflens »). Par conséquent la sécurité semble être moins un argument rationnel qu'émotionnel. Souvent juste un prétexte. La décision des parents est fréquemment déterminée par la commodité, la gestion de leur temps ou par ignorance des options alternatives. Il est parfois plus simple et rapide de déposer son enfant sur le chemin du travail plutôt que de le préparer et envoyer sur un chemin où personne ne sait ce qui pourrait se passer.



Les écoliers qui sont conduits à l'école sont privés du processus d'apprentissage qu'offre un trajet scolaire à pied.

Et il s'en passe des choses ! Beaucoup de choses même, et qui sont importantes pour le développement d'un enfant, comme le constate le Bureau de prévention des accidents : « Se rendre à pied au jardin d'enfants et à l'école a des effets positifs sur la santé des enfants, sur le développement de leurs personnalités et sur leur capacité d'apprentissage. Une activité physique régulière renforce en outre leurs défenses immunitaires, prévient les problèmes de posture et de surpoids et est source de plaisir. Il favorise le développement physique, moteur et mental. En outre les enfants perçoivent leur environnement de manière plus consciente et apprennent à se déplacer de manière autonome dans le trafic ». Selon le TCS, cela conduit même à plus de sécurité à long terme car plus un enfant s'habitue tôt à la circulation routière (au début avec ses parents), plus il s'y déplacera habilement et gagnera de plus en assurance pour faire du vélo plus tard.

Les parents-taxis représentent donc non seulement un danger aux abords de l'école, mais privent également les enfants d'expériences précieuses, sociales et favorisant l'autonomie.

D'abord à pied, puis à vélo selon le rythme de chaque enfant. Voici les conseils du TCS :

Dès 6 ans :

Se rendre seul à pied jusqu'à l'école : les premiers pas vers l'indépendance

Dès 10 ans :

Se rendre en classe à vélo : à chacun son rythme d'apprentissage

(La trottinette à deux roues : plutôt réservée aux activités de loisirs)

En conclusion pourquoi ne pas essayer de se défaire de quelques mauvaises habitudes ? Qu'on se le dise chers parents de Vufflens !

Remerciements - Aidez-nous à protéger la nature et les animaux!

Un énorme MERCI à toutes les personnes qui nous ont soutenus et encouragés tout au long de cette aventure en nous préparant de délicieuses pâtisseries et en venant nous les acheter!

Grâce à vous, nous avons pu aider le WWF!

On vous donne déjà RDV l'année prochaine!

Mila, Audrina, Zoé, Kian, Aidan et Stan



ANNUAIRE

Municipalité

Municipal responsable

M. Pierre Siegwart
Syndic
psiegwart@vufflens-le-chateau.ch

M. Philippe Henriod
Vice-Syndic
phenriod@vufflens-le-chateau.ch

M. Thierry Chollet
tchollet@vufflens-le-chateau.ch

Mme Sylvie Nussbaum
snussbaum@vufflens-le-chateau.ch

M. Yves-Alain Falcy
yafalcy@vufflens-le-chateau.ch

Dicastère

Administration générale - Finances
Contrôle des habitants - Informatique
Parascolaire « La Vufflantine »

Routes - Voirie et déchets
Réseau d'épuration - Cours d'eau
Espaces publics - Cimetière
Transports publics

Urbanisme - Police des constructions
Défense incendie - PCi
Temples et cultes

Ecoles - Affaires sociales - Police
Affaires culturelles et sportives
Passeport vacances - Plan canicule

Domaines et bâtiments - Service des eaux
Energies renouvelables - Tourisme
Sortie des aînés

Tél.

079 374 36 72

079 606 50 15

076 491 47 13

021 801 66 36
079 511 53 32

079 333 70 76

Conseil général

M. Philippe Stalder
Mme Katia Barberis
M. Aurèle Etchegaray

Président
Vice-Présidente
Secrétaire

077 482 65 25

079 450 51 19

079 502 38 74

Administration communale

Site internet

vufflens-le-château.ch ou
vufflens-le-chateau.ch

Greffe - Contrôle des habitants

Mme Melissa Champod
greffe@vufflens-le-chateau.ch

Horaire d'ouverture au public
Mardi
Jeudi
et sur rendez-vous

08h00 - 12h00
16h00 - 18h00

021 804 60 30

Boursière communale

Mme Thalia Joss
bourse@vufflens-le-chateau.ch

Facturation des taxes

021 804 60 33

Employés communaux

M. David Christin
M. Philippe Vuffray

Voirie, extérieurs
Bâtiments

S'adresser au
bureau communal

Ecole – Parascolaire - Préscolaire

Salle des maîtres du collège de Vufflens

La Vufflantine -
Etablissement parascolaire

Mme Iris Montero, Directrice
Lundi-vendredi 06h30 - 14h30
Lundi-vendredi 14h30 – 18h30

021 802 29 75

076 507 11 34

076 400 11 34



Etablissement primaire de Morges Ouest Collège de la Burtignière	M. Fabien Descoedres Directeur	021 557 97 40
Etablissement secondaire de Morges Beausobre	M. Cyril Mignot Directeur ad interim	021 316 36 00
AJEMA, Crèche/Accueil de jour des enfants https://arasmac.ch/ajema/	Accueil familial de jour Réseau AJEMA	021 828 04 12 021 828 04 14

Santé - Social

Agence d'assurances sociales Morges-Est Lundi-vendredi 08h00-11h30 et 14h00-16h00	Avenue de Lonay 2bis Morges	021 828 04 60
Centre social régional Morges-Aubonne-Cossonay	Central téléphonique Rue de Couvaloup 10 Morges	021 804 98 98
Centre médico-social, CMS	Rue Louis-de-Savoie 40 Morges	021 811 11 11
Espace prévention La Côte	Place du Casino 1 Morges	021 804 66 44
Office régional de Placement (ORP) Morges	Avenue de la Gottaz 30 Morges	021 557 92 00

Services industriels

Eau potable	AVM, Bussy-Chardonney Dépannages : M. Olivier Vuffray	021 800 41 39 079 638 01 81
Téléphonie, TV, Internet	UPC Swisscom	0800 66 88 66 0800 800 800
Gaz	Cosvegaz SA, Cossonay y c. urgences	0800 402 403
Electricité	Romande Energie Morges Dépannages 24h/24h	0848 802 900 0848 802 555

Paroisses

Paroisse protestante	M. Sandro Restauri, Pasteur	021 331 56 77
Paroisse catholique	Morges	021 811 40 10

Poste

0848 888 888

Divers

Office de l'Etat civil de la Côte	Rue St-Louis 2, Morges	021 557 07 07
Justice de Paix du district de Morges	Rue St-Louis 2, Morges	021 557 94 00
Protection civile district Morges	Chemin de Vergognausaz 45 St-Prex	021 338 03 10



Urgences

Police		117
Feu		118
SMUR (Service médical d'urgence)		144
Intoxications		145
Numéro d'urgence européen		112
Gendarmerie de Morges		021 557 90 21
Centrale téléphonique des médecins Urgences - médecins de garde		0848 133 133
Hôpital de Morges	24h/24, 7j/7	021 804 22 11
Association des Médecins-dentistes		078 798 77 78

